



Suivez-nous sur :

Ma mairie
en poche.

facebook

www.mussig.fr

Le Mussigeois

Votre lettre d'information communale

MAI 2026

VOTRE AGENDA

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| 01 : Rallye Vélo | <i>Foyer-Club</i> |
| 01 : Ferme ouverte | <i>Fromagerie GOETZ</i> |
| 08 : Commémoration du 08 Mai | <i>Commune</i> |
| 22 : Pédicure | |

LE SAVIEZ-VOUS - QUIZ HISTOIRE LOCALE - **ERRATUM**

La réponse du quiz du mois de mars : Les Alamans occupèrent l'Alsace juste après les Romains, au IVème siècle.

LE SAVIEZ-VOUS – QUIZ HISTOIRE LOCALE

La réponse du quiz du mois d'avril : C'est Vauban qui fortifia Neuf-Brisach entre 1698 et 1709.

Nouveau Quiz : Quel célèbre inventeur d'un fusil réputé de l'armée française en 1866, naquit et vécut à Mutzig ?

Réponse dans le prochain Mussigeois...

MARIAGE



Le 13 avril 2026 à Las Vegas Monsieur Thomas MEYER a pris pour épouse Madame Marilyn ANTOINE.
Le couple est domicilié au 5 rue des Fougères.

Toutes nos félicitations aux mariés !

NAISSANCES



Léo LOSSER est né le 16 mars 2026 à Sélestat, et fait le bonheur de ses parents Majoric LOSSER et Julie GOETZ, domiciliés au 29 rue de Heidolsheim.

Lucien ROUSSEL est né le 11 avril 2026 à Sélestat, et fait le bonheur de ses parents Anthony ROUSSEL et Virginie FRUH, domiciliés au 2 rue Buernel.

Bienvenue à Léo et Lucien et félicitations aux parents !

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Le Maire, les Adjointes, le Conseil Municipal et le Conseil des Jeunes ont l'honneur de vous convier à la cérémonie de commémoration qui se déroulera :

Vendredi 8 mai

10h30 > Cérémonie au Monument aux Morts
Hommage aux « Malgré-Elles » et « Malgré-Nous »
Dépôt d'une stèle par le Conseil des Jeunes.

A l'issue de la cérémonie, vous êtes invité(e)s au vin d'honneur à la Maison des Associations.

PASSAGE DU PEDICURE

Le vendredi 29 mai à 14h30 à la Maison des Associations.

Inscription au 06.37.61.55.44.

SMICTOM - COLLECTE

Le vendredi 8 mai 2026 étant férié, la collecte des bacs jaunes n'aura pas lieu ce jour-là, comme habituellement, et sera reportée au samedi 9 mai 2026.

🌸 APPEL A VOLONTAIRES – JURY FLEURISSEMENT DU VILLAGE - OUVERT A TOUS ! 🌸

Le fleurissement contribue à embellir notre cadre de vie. Pour poursuivre dans cette dynamique, nous recherchons des villageois volontaires pour partager leur regard sur les maisons, balcons et espaces fleuris du village.

📍 **Votre rôle** : parcourir le village et contribuer à récompenser les plus belles initiatives dans une ambiance conviviale.

📅 **jeudi 30 juillet en matinée**

👉 Intéressé(e) ? Inscription en mairie ; contactez-nous pour plus d'infos.

LES ENFANTS D'ABORD

L'association **Les Enfants d'Abord** vous propose de préparer vos apéros d'été grâce à une commande groupée de bretzels et autres biscuits apéritifs BOEHLI.

Cette action a pour objectif de récolter des fonds afin de financer les futurs projets de l'école.

Le catalogue ainsi que le bon de commande sont disponibles sur simple demande par mail à l'adresse suivante : enfantsdabord.mussig@gmail.com, ou en version papier auprès d'un membre de l'association.

Le règlement s'effectue à la commande, uniquement par chèque à l'ordre de l'Association Les Enfants d'Abord MUSSIG.

📅 **Date limite de commande : 8 mai 2026**

📍 À déposer chez Constance NEFF, 34 rue du Moulin à Mussig

La date et le lieu de distribution ne sont pas encore définis et vous seront communiqués dès que possible.



EMPLOI SAISONNIER

La commune recrute un agent saisonnier pour les mois de juillet et août afin d'assurer l'entretien des espaces verts.

Débutant accepté – Temps complet – Candidature à transmettre avant le 28/05/2026 au secrétariat de mairie.

@ : mairie.mussig@evc.net

COUPURE ENEDIS

Une coupure d'électricité est prévue le 13 mai 2026, de 08h00 à 15h45, dans le cadre de travaux.

Les secteurs concernés sont les suivants : 1, 5, 9, ainsi que les numéros 2 à 8 rue des Fougères, le 3 rue des Fougères, les numéros 11 à 19, 23 et 25, ainsi que le 4 et les numéros 8 à 30 rue de la Forêt, sans oublier le 23 rue de la Forêt. Afin de préserver vos équipements sensibles, il est recommandé de les débrancher avant le début de l'intervention et de les rebrancher uniquement après le rétablissement du courant.

Plus d'informations :

<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>